CERTIFICAT



N° P18/038 RÉV. 1

Attribué à

ASB WILBOT

Pour son activité de pose d'armatures

PARIS (75)



Date de décision : 22/03/2019 Date de validité : 30/06/2022

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site <u>www.afcab.org</u> Ce document contient 3 pages y compris celle-ci Pour L'AFCAB,



Bernard CRETON Président de l'AFCAB.

AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

FICHE DESCRIPTIVE VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les activités de pose décrites dans la présente fiche descriptive sont conformes aux spécifications d'armatures posées et de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification AFCAB - **Pose des armatures du béton** - RCC04 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans le Règlement intérieur et dans le Référentiel de certification RCC04 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : www.afcab.org rubrique "Certificats".

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
ASB WILBOT 23 rue de Balzac F - 75008 PARIS	José-Luis ROS Tél: (33)(0)1 53 53 67 40 E-mail: administratif@asbwilbot.fr Web: www.asbwilbot.fr	ASB WILBOT 23 rue de Balzac F- 75008 PARIS

POSE CERTIFIÉE

Opérations couvertes				
Coupe et façonnage occasionnel sur chantier	OUI /			
Pré-assemblage sur site	OUI			
Assemblage par soudage	NON			
Assemblage et mise en place d'armatures en coffrage	OUI			
Mise en place d'armatures munies de dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton ou de boites d'attente	oui /			
Mise en place d'accessoires pour la précontrainte (conduits et inserts)	OUI			

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

La certification a pour objet d'attester que les entreprises de pose certifiées mettent en place les armatures en prenant les dispositions nécessaires pour assurer que :

les armatures et accessoires sont mis en place conformément aux plans et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'entreprise de pose,

Note : Il s'agit de spécifications en relation avec les Règlements de calcul, et notamment le respect du positionnement des armatures, des distances de recouvrement et d'enrobage.

- les armatures posées sont certifiées NF, les manchons et les boites d'attente sont certifiés
- les opérations de préparation, d'assemblage des armatures et de mise en place des armatures sont réalisées en prenant les dispositions nécessaires pour qu'elles ne soient pas détériorées au cours de ces opérations,
- les accessoires (par exemple manchons, boîtes d'attente, gaines de précontrainte...) sont mis en œuvre en respectant les règles préconisées par leurs fabricants, le Référentiel **AFCAB** et les règles en vigueur.

Note : La mise en œuvre des kits de précontrainte n'est pas couverte par la marque **AFCAB** - Pose d'armatures du béton.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél: + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.org ● info@afcab.org